

Titre : CHARGE DE MAINTENANCE TECHNIQUE POLYVALENT

Niveau 4 Cadre européen des certifications

Code RNCP : 31937

Public concerné	<p>Apprenant sous statut :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation continue ➤ En contrat de professionnalisation
Conditions et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Satisfaire à un entretien avant l'entrée en formation et à un test de positionnement. ➤ Fournir un CV, une lettre de motivation et les diplômes ➤ Être éligible au dispositif « Qualif emploi » Conseil régional de Bretagne ➤ Inscription de janvier à septembre pour la prochaine rentrée de septembre (https://www.cdg35.fr/accueil_internet/rechercher_un_emploi/s-inscrire-a-un-dispositif-de-formation)
Prérequis et aptitudes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre agé de plus de 18 ans ➤ Avoir quitté la formation initiale depuis plus d'un an ➤ Etre titulaire d'un niveau 3 minimum ou justifier d'une expérience professionnelle ou extra-professionnelle dans l'un de ces 3 domaines : Bâtiment, espaces verts ou travaux publics. ➤ Observer un délai d'interruption de deux années entre deux formations financées par le Conseil Régional de Bretagne ➤ Avoir un réel intérêt pour la polyvalence ➤ Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail, diriger...) ➤ Etre mobile ➤ Avoir de bonnes aptitudes pour les travaux physiques ➤ Avoir des aptitudes relationnelles et de communication ➤ Etre curieux et ouvert aux nouvelles technologies
Objectifs	<p>Le chargé de maintenance technique polyvalent(e) : bénéficie d'une triple compétence, une compétence Bâtiment, Espaces verts - Ecojardinage et Voirie, associées à des compétences transverses.</p> <p>Parvenir à un niveau de qualification professionnelle permettant d'exercer un poste de maintenance ou/et avoir des fonctions de responsable dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un service communal • un service technique en collectivité • un service entretien d'un organisme recevant du public
Durée de la formation	<p>1126 heures de formation sur 9 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 25 semaines à la MFR ➤ 7 semaines en entreprise

Contenus et compétences	<p>La formation de se décompose en 4 blocs de compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc 1 : Maintenance des bâtiments (Conduit et validé par la MFU à SAINT GREGOIRE) • Bloc 2 : Entretien des espaces verts mention éco-jardinage (Conduit et validé par la MFR à SAINT GREGOIRE) • Bloc 3 : Entretien de la voirie (Conduit et validé par la MFR de Plabennec à SAINT GREGOIRE) • Bloc 4 : Règlementation et sécurité des usagers et des biens (Conduit et validé par le CDG35 à THORIGNE FOUILLARD)
Types d'organismes d'accueil	Maraicher-légumes et fraises, horticulteurs-fleurs, ou feuillages coupés, plantes en pot ou à massifs, bulbes, plantes aromatiques et médicinales, arboriculteur -fruits, pépinière-végétaux d'ornement, fruitiers ou forestiers, stations d'expérimentation, collectivités, structures en conseils et développement....
Modalités d'évaluation	➤ Validation par bloc de compétences
Modalités pédagogiques	<p>Les modules techniques et théoriques sont dispensés par une équipe pédagogique pluridisciplinaire (professionnels territoriaux et formateurs techniques en bâtiment, espaces verts et voirie). L'alternance est assurée par des périodes de stages d'une durée de 7 semaines permettant la mise en pratique concrètes des apports théoriques.</p> <p>Le titre professionnel Chargé de Maintenance Technique polyvalent (CMTP) est délivré par la MFR de Saint-Grégoire et le CDG 35. De niveau 4 (anciennement niveau IV), il permet d'intégrer directement un poste d'agent technique polyvalent ou bien de poursuivre une formation de niveau supérieur.</p> <p>Moyens pédagogiques : Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques. Plateaux techniques avec matériel et outillage pour les travaux pratiques Parc arboré de 6 hectares.</p>
Les +	<p>Les stagiaires de la formation continue bénéficient :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'une Formation Gestes et postures ➤ d'une Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ➤ d'une Formation à la conduite d'engins agricoles ➤ d'un accompagnement individualisé
Poursuites d'études envisageables	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diplôme supérieur ➤ Certificats de spécialisation ➤ BP
Tarifs	Il n'y a pas de frais pédagogiques. Ils sont pris en charge par le dispositif « Qualif emploi » du Conseil régional de Bretagne ou par Transition Pro le cas échéant.

	Reste à charge le coût de la demi-pension
Lieu	MFR RENNES SAINT GREGOIRE 14, Les Rabinardières 35760 SAINT GREGOIRE Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap. (Nous consulter).
Responsable de l'action de formation	M. Stéphane Lepage (MFR)